

L'implication d'ATD Quart Monde dans la cause environnementale

Plaidoyer international

1992

Participation au Sommet de la Terre de Rio.

2011-2012

Préparation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable dite Rio+20. L'implication du plaidoyer international sur les questions du changement climatique s'est peu à peu développée à partir de cette période.

2014

Publication de la première Déclaration de position du Mouvement international ATD Quart Monde sur le changement climatique, après un travail réalisé par les délégués régionaux déjà impliqués sur cette question.

2015

- Production d'une version révisée de la « Note de position relative au changement climatique ». Elle formule plusieurs recommandations dont certaines sont toujours d'actualité.
- Participation à la **COP21** sur le climat de Paris.

Depuis 2016

Participation d'ATD Quart Monde à tous les Forums Politiques de Haut Niveau pour le Développement Durable à l'ONU à New York.

2018

Participation à la **COP 24** sur le climat de Katowice, Pologne. Le plaidoyer d'ATD Quart Monde s'est concentré sur la nécessité que les mécanismes et dispositions adoptés prennent en compte les populations en situation d'extrême pauvreté afin que les actions climatiques visent également à éradiquer la pauvreté.

2019

- Participation d'ATD Quart Monde au rapport « Pauvreté et changement climatique » produit par Philip Alston, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté.
- Participation à la COP25 sur le climat de Madrid.

2020

Poursuite par ATD Quart Monde de son action associant grande pauvreté et changement climatique sur le terrain ainsi que de son plaidoyer - le COVID-19 ayant toutefois limité l'action.

2021

Participation d'ATD Quart Monde à la **COP 26** sur le climat de Glasgow avec une volonté et un plaidoyer renforcés.

2023

- Participation d'ATD Quart Monde à la conférence sur le climat de Bonn en lien avec ses réseaux partenaires, rencontres de nombreuses délégations et associations et interventions dans des réunions pour porter son plaidoyer. Le Mouvement a notamment insisté sur la nécessité que les fonds pour l'adaptation, l'atténuation, la transition juste et les pertes et dommages soient dirigés dans chaque pays en priorité vers les plus pauvres et que les solutions soient réfléchies, mises en œuvre, et évaluées avec eux.
- Publication d'un rapport d'ATD Quart Monde qui discute la notion de justice sociale et environnementale en faisant le point sur les situations vécues par les personnes en contact avec le Mouvement qui vivent dans la grande pauvreté sur tous les continents. Ces situations sont analysées au regard des dimensions cachées de la pauvreté. Ce rapport présente les documents officiels et les engagements produits par la communauté internationale sur cette question. Il met en valeur le plaidoyer réalisé depuis l'accord de Paris sur le climat qui est porté chaque année par les membres du Mouvement dans le cadre des négociations internationales. Il formule des recommandations afin que les acteurs de développement, publics et privés, s'engagent sur des voies pertinentes et efficaces.

2022

Participation d'ATD Quart Monde à la **COP 27** sur le climat de Sharm El Sheik pour continuer à demander la mise en œuvre de l'accord de Paris et de Glasgow pour une action climatique qui contribue à l'élimination de la pauvreté et pour une transition juste qui contribue au développement durable, à l'élimination de la pauvreté et à la création d'emplois décents de qualité. Cette action lui a aussi permis de renforcer son réseau de partenaires dans les différents pays où il est implanté.



ATD
QUART MONDE

Justice sociale & environnementale

Une même justice !